

Réf: Dossier N° : 49526

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « FARAH CATERING »**

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY RESIDENTIEL, RDC
 POLYCLINIQUE FARAH**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mai 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « FARAH CATERING » .

Objet: La restauration pour grand public, repas d'entreprise, cantine ;La gestion d'un service traiteur aux entreprises, aux mariages, aux banquets etc; Les prestations de services se rapportant à l'objet de la Société, y compris l'organisation d'événement gastronomique. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY RESIDENTIEL, RDC
 POLYCLINIQUE FARAH**

GERANT: Madame ATTIE MALAK EPOUSE GHOUSSAIN ALI.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12430 du 11/05/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11515 du 11/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

